

## La tempête qui a frappé l'est du Canada à l'Halloween a causé des dommages assurés de plus de 250 millions de dollars

**Le 10 décembre 2019 (TORONTO)** – Selon Catastrophe Indices and Quantification Inc. (CATIQ)\*, la tempête qui s'est abattue sur l'est du Canada entre le 30 octobre et le 1<sup>er</sup> novembre a causé des dommages assurés de plus de 250 millions de dollars.

Province	Dommages assurés
Ontario	55 millions \$
Québec	189 millions \$
Nouveau-Brunswick	3 millions \$
Nouvelle-Écosse	2 millions \$
Île-du-Prince-Édouard	150 000 \$
Terre-Neuve-et-Labrador	480 000 \$
TOTAL	250 millions \$

Les pluies diluviennes et le vent qui ont frappé la majeure partie de l'est du Canada ont causé des pannes de courant et privé d'électricité près d'un million de clients d'Hydro-Québec. Les régions de Niagara et de Montréal ont été les plus durement touchées, tant pour les dégâts causés par le vent que par l'eau.

La pluie, la neige et les vents violents en Ontario se sont traduits par plus de 60 mm de pluie à Cornwall et 17 cm de neige à Sudbury.

Des précipitations importantes ont eu lieu dans le sud du Québec. L'accumulation de pluie la plus importante a eu lieu dans les Cantons de l'Est : Stratford a reçu 109 mm et Sherbrooke 93 mm; Montréal et Laval ont toutes deux enregistré 63 mm et la ville de Québec a reçu 71 mm; Val-d'Or et Chibougamau ont enregistré 19 et 30 cm de neige, respectivement.

Terre-Neuve-et-Labrador a également enregistré des précipitations importantes. La précipitation la plus élevée dans la province a atteint 82 mm à Cow Head. Goose Bay, Labrador a enregistré 24 cm de neige.

Des rafales de plus de 100 km/h ont sévi à plusieurs endroits le long des rives de l'est du lac Érié et de l'est du lac Ontario, et occasionné de fortes vagues et des ondes de tempête. À Port Colborne, on a enregistré des vents de 129 km/h. Des vents violents ont sévi dans le sud du Québec : Montréal et Trois-Rivières ont enregistré des rafales de 105 km/h et 104 km/h, respectivement. Au Canada Atlantique, des rafales de 107 km/h et 100 km/h ont été ressenties à Wreckhouse et St. John's, Terre-Neuve-et-Labrador, respectivement. L'aéroport Stanfield à Halifax a enregistré une rafale maximale de 102 km/h et Charlottetown a enregistré des rafales de 91 km/h. Les vents



violents ont causé la chute d'arbres, endommagé des toitures et parements, et ont entraîné la fermeture de routes et des pannes de courant.

Alors que les coûts reliés aux phénomènes météorologiques extrêmes augmentent, le Bureau d'assurance du Canada (BAC) préconise une augmentation des investissements de tous les ordres de gouvernement pour atténuer les répercussions des conditions climatiques extrêmes et renforcer la résilience face à ses effets dévastateurs. Cela comprend des investissements dans une infrastructure modernisée pour protéger les collectivités des inondations et des incendies, l'amélioration des codes du bâtiment, l'aménagement du territoire et des mesures incitatives pour transférer le développement domiciliaire et commercial loin des zones à risque élevé d'inondation.

Le BAC rappelle aux Canadiens que ce ne sont pas seulement les assureurs qui assument les coûts des dommages causés par des événements météorologiques extrêmes, mais également les contribuables. C'est la raison pour laquelle tous les intervenants devraient faire front commun pour réduire le fardeau financier causé par des inondations. Pour chaque dollar versé pour régler les réclamations d'assurance pour les habitations et les entreprises endommagées, les gouvernements canadiens et leurs contribuables paient beaucoup plus pour réparer l'infrastructure publique endommagée par les événements météorologiques extrêmes.

Pour être prêt à faire face à une catastrophe, parcourez les pages du site Web du BAC [catastrophe](#) et [moyens de prévenir les dommages causés par l'eau à votre maison](#).

*\*CatIQ a estimé le montant des dommages assurés aux termes d'une licence du BAC. Pour plus de renseignements au sujet de CatIQ, parcourez le site [www.catiq.com](http://www.catiq.com).*

## Citations

« Les phénomènes météorologiques extrêmes provoqués par les changements climatiques sont de plus en plus fréquents et de plus en plus violents. En particulier, les pluies abondantes qui causent des inondations sont de plus en plus courantes. Bien que les dommages assurés attribuables à ces tempêtes soient importants, le coût économique global pour les propriétaires occupants et les gouvernements est encore plus élevé. Il est important que les propriétaires prennent des mesures pour minimiser les dommages potentiels à leur maison. Ils devraient aussi comprendre leurs contrats d'assurance et savoir le type d'inondation et de dégâts d'eau qui sont couverts par leur contrat. »

– Kim Donaldson, vice-présidente, Ontario, BAC

« En tant que société, nous devons nous adapter à ce climat changeant qui entraîne une augmentation des événements météorologiques extrêmes. De meilleurs codes du bâtiment, une sensibilisation accrue au risque et des améliorations à l'infrastructure sont nécessaires pour renforcer la résilience de nos collectivités. Les propriétaires



bénéficieront aussi d'une meilleure connaissance de ce qu'ils peuvent faire à l'intérieur et autour de leur maison pour se protéger contre la colère de dame nature. »

– *Pierre Babinsky, directeur principal, Communications et Affaires publiques, Québec, BAC*

« En raison des changements climatiques, nous vivons de plus en plus souvent des tempêtes extrêmes qui entraînent des inondations et des vents violents et frappent avec une intensité accrue. Les dommages assurés attribuables à ces tempêtes ne sont qu'une partie de l'équation; les coûts économiques pour les propriétaires occupants et les gouvernements doivent aussi être pris en considération dans le coût global pour la société, sans oublier la perturbation de la vie des gens et le coût émotionnel de voir ses biens personnels détruits. Les consommateurs doivent adopter des mesures et sécuriser leurs biens pour minimiser les dommages potentiels. »

– *Amanda Dean, vice-présidente, Atlantique, BAC*

## **À propos du Bureau d'assurance du Canada**

Le Bureau d'assurance du Canada (BAC) est l'association sectorielle nationale représentant les sociétés privées d'assurance habitation, automobile et entreprise du Canada. Ses sociétés membres représentent 90 % du marché de l'assurance de dommages au Canada. Depuis plus de 50 ans, le BAC travaille avec les gouvernements de tout le pays pour veiller à ce que l'assurance habitation, automobile et entreprise soit à la portée de tous les Canadiens. Le BAC appuie la vision des consommateurs et des gouvernements, lesquels ont confiance en l'industrie de l'assurance de dommages et lui accordent leur soutien et leur estime. Il se fait le champion des enjeux importants et informe les consommateurs sur les façons de protéger leurs maisons, leurs véhicules et leurs biens.

L'industrie de l'assurance de dommages touche la vie de presque tous les Canadiens et joue un rôle essentiel pour maintenir la viabilité des entreprises et la solidité de l'économie canadienne. Elle emploie plus de 126 000 Canadiens, paie des impôts de 9 milliards de dollars et gère des primes d'un total de 54,7 milliards de dollars.

Si vous avez des questions au sujet de l'assurance habitation, automobile ou entreprise, n'hésitez pas à communiquer avec le Centre d'information des consommateurs du BAC, au 1 844 227-5422.

-30-

Pour lire les communiqués de presse et obtenir plus d'information, visitez le Centre des médias du BAC à l'adresse. Suivez-nous sur Twitter [@InsuranceBureau](https://twitter.com/InsuranceBureau) et Facebook [Insurance Bureau](https://www.facebook.com/InsuranceBureau).

### **Contact pour les médias :**

Vanessa Barrasa 416-550-9062 [vbarrasa@ibc.ca](mailto:vbarrasa@ibc.ca)

Québec Pauline Triplet 514 288-1563, poste 2277 [PTriplet@bac-quebec.qc.ca](mailto:PTriplet@bac-quebec.qc.ca)